



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun  
B.P. 5 0 0 1 0  
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88  
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

## ARRETÉ N°4915

Le Maire de la Ville de Terville,

VU le Code de la Construction et de l'habitation et notamment les articles L.111-8-3, R. 111-19-29 et R.123-46,

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

VU la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public portant le n° 057 666 17 E 0027 relative à l'aménagement d'une cellule commerciale sous l'enseigne « GUILD OF GAMERS EXPERIENCE », sise Parc commercial du SuperGreen, zone de la Petite Ovette – 57180 TERVILLE,

VU l'avis de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de la Moselle, dans sa séance du 20 octobre 2017,

VU l'avis de la Sous-commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, dans sa séance du 22 février 2018,

VU l'avis favorable émis par la Sous-Commission Départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, lors de la visite du 20 avril 2018.

## ARRETE

Article 1 : Autorise l'ouverture au public de la cellule « GUILD OF GAMERS EXPERIENCE », sise Parc commercial du SuperGreen, zone de la Petite Ovette, 57180 Terville, à compter du 28 avril 2018.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville.



Fait à Terville, le 25 avril 2018  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Jean-Paul Boulay

Publié ou notifié le : 26 AVR. 2018